



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

PREFET DE L'YONNE

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

*spécial n°07/2016 du 29 janvier 2016*

Adresse de la préfecture : Place de la Préfecture - CS 80119 - 89016 Auxerre cedex – tél. standard 03.86.72.79.89

Adresse de la sous-préfecture d'Avallon : 24 rue de Lyon – 89000 Avallon – tél. standard 03.86.34.92.00

Adresse de la sous-préfecture de Sens : 2 rue Général Leclerc – 89100 Sens cedex – tél. standard 03.86.64.78.00

Site internet des services de l'Etat : <http://www.yonne.gouv.fr>

*RAA spécial numéro 07/2016 du 29 janvier 2016*

*L'intégralité de ce recueil est consultable à la préfecture (MAP), dans les sous-préfectures du département de l'Yonne, aux heures d'ouverture au public et sur le site internet des services de l'Etat.*



**PREFET DE L'YONNE**

**Recueil spécial des Actes Administratifs n°07 du 29 janvier 2016**

---ooOoo---

**SOMMAIRE**

<b>N° d'arrêté</b>	<b>Date</b>	<b>Objet de l'arrêté</b>	<b>Page</b>
--------------------	-------------	--------------------------	-------------

**PREFECTURE DE L'YONNE**

**DIRECTION DES COLLECTIVITES ET DES POLITIQUES PUBLIQUES**

PREF/DCPP/SRC/0044	29/01/2016	Arrêté portant modification de la composition de la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale	<b>3</b>
--------------------	------------	--	----------

**ARRETE N°PREF/ DCP/ SRC/2016/0044**  
**portant modification de la composition**  
**de la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale**

**Article 1:** La composition de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale est modifiée comme suit:

*« Article 1er : Sont désignés pour siéger au sein de la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale du département de l'Yonne :*

**I – Représentants des communes : 17 sièges répartis comme suit :**

- 1) Communes de moins de 776 habitants : 7 sièges

1 BALOUP Jacques	Maire de Sementron
2 GEORGES Philippe	Maire de Le Val d'Ocre
3 GUICHARD Rémy	Maire de Marmeaux
4-GUYARD Joëlle	Maire de Saint Brancher
5 LOURY Jean-Noël	Maire de Val de Mercy
6 PIANON Maurice	Maire d'Yrouerre
<i>Commune située en zone de montagne</i>	
1 RAGAGE Bernard	Maire de Quarré les Tombes

2) Les 5 communes les plus peuplées : 5 sièges

1 HOJLO Jacques	Adjoint au Maire d'Auxerre
2 FORT Marie-Louise	Maire de Sens
3 MORAINÉ Bernard	Maire de Joigny
4 CAULLET Jean-Yves	Maire d'Avallon
5 BOUCHER François	Maire de Migennes

- Autres communes (de plus 776 habitants) : 5 sièges

1 BOURRAS Guy	Maire de Saint Julien du Sault
2 BOURREAU Dominique	Maire de Villeneuve la Guyard
3 CORNIOT Thierry	Maire de Seignelay
4 DROUHIN Alain	Maire de Bléneau
5 PIRMAN Gilles	Maire de Saint Clément

**II - Représentants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre:**  
**17 sièges**

1 BARBERET Pascal	Vice Président de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois
2 BOUILHAC Jean-Pierre	Vice-Président de la Communauté de communes Le Tonnerrois en Bourgogne
3 BRIOLLAND Nicolas	Vice-président de la communauté d'Agglomération de l'Auxerrois
4 CHARLOT Dominique	Président de la Communauté de communes Entre Cure et Yonne
5 DEMAURAIGE Pascale	Présidente de la Communauté de communes Portes de Puisaye Forterre
6 DECUYPER Catherine	Vice-Présidente de la Communauté de communes du Jovinien
7 DELORME Gérard	Vice-Président de la Communauté de communes Avallon-Vézelay-Morvan
8 Yves DELOT	Président de la Communauté de communes du Florentinois
9 GENDRAUD Patrick	Président de la Communauté de communes du Pays Chablisien
10 LEMAIRE Jean-Claude	Vice-Président de la Communauté de communes du Serein
11 MAUDET Luc	Président de la Communauté de communes de la Yonne et du Pays d'Othe
12 PERCHEMINIER Jean-Jacques	Président de la Communauté de communes Yonne Nord
13 QUERET Jean-Louis	Vice-Président de la Communauté de communes du Seignelay-Brienon
14 DE RAINCOURT Henri	Président de la Communauté de communes du Gâtinais en Bourgogne
15 RIANT Bernard	Vice-Président de la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois
16 SAULNIER-ARRIGHI Jean-Philippe	Président de la Communauté de communes Coeur de Puisaye
<i>Etablissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre situé partiellement en zone de montagne</i>	
1 GERMAIN Pascal	Président de la Communauté de communes Avallon, Vézelay, Morvan

**III - Représentants des syndicats mixtes et des syndicats intercommunaux : 2 sièges**

1 SORET Nicolas	Président du Syndicat Mixte d'Etudes pour la valorisation et le traitement des déchets ménagers et assimilés du Centre Yonne
<i>Syndicat mixte situé partiellement en zone de montagne</i>	
2 RAPPENEAU Rémy	Président du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable Terre Plaine Morvan

**Article 2 :** La liste complémentaire des personnes appelées à siéger en cas de vacance définitive de siège est la suivante :

**I - Représentants des communes**

1) Communes de moins de 776 habitants :

1 CROU Pascal	Maire de Passy
2 MEIGNEN Lyliane	Maire de Paroy en Othe
3 NEYENS Sandrine	Maire de Gland
<i>Commune située en zone de montagne</i>	
1 SOILLY Sylvie	Adjointe au maire de Quarré les Tombes

2) Les 5 communes les plus peuplées :

1 PARIS Guy	Adjoint au maire d'Auxerre
2 MOREAU Charles-André	Adjoint au maire de Sens
3 CHANDIVERT Yam	Adjoint au maire de Joigny

3) Autres communes de plus 776 habitants :

1 MARREC Pierre	Maire de Saint Agnan
2 BONNEFOND Christophe	Maire de Venoy
3 STAUB Alain	Maire d'Appoigny

**II - Représentants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre :**

1 JACQUET Luc	Président de la Communauté de communes Forterre Val d'Yonne
2 AOMAR Mahfoud	Président de la Communauté de communes de l'Aillantais
3 AITA Christine	Vice-Présidente de la Communauté de communes du Gâtinais en Bourgogne
4 BOUTIN Lionel	Vice-Président de la Communauté de communes du Jovinien
5 COMOY Hélène	Vice-Présidente de la Communauté de communes du Pays Chablisien
6 WARIE Jean-Luc	Vice-Président de la Communauté de communes de l'Agglomération Migeunoise
<i>Communauté de communes partiellement située en Zone de Montagne</i>	
1 RAUSCENT Olivier	Vice-Président de la Communauté de communes Avallon, Vézelay, Morvan

**III - Représentants des syndicats mixtes et des syndicats intercommunaux**

1 CARRE Michel	Président du Syndicat mixte de Puisaye
<i>Syndicat situé partiellement en zone de montagne</i>	
1 MICHELIN Jean-Louis	Vice-Président du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable Terre Plaine Morvan

**Article 3 :** Les représentants du Conseil départemental (4 membres) et du Conseil Régional (2 membres) sont les suivants :

**Membres désignés pour siéger au sein de la commission :**

- Représentants du Conseil régional de Bourgogne

1 FERREZ Guy	Vice-Président du Conseil Régional
2 COLAS Frédérique	Vice-Présidente du Conseil Régional

- Représentants du Conseil Départemental de l'Yonne

1 ROURE Françoise	Conseillère Départementale Joigny
2 BONNEFOND Christophe	Conseiller Départemental Auxerre 3
3 LEMOYNE Jean-Baptiste	Conseiller Départemental Gâtinais-en-Bourgogne
4 EVRARD Marie-Agnès	Conseillère Départementale Migennes

**Listes complémentaires :**

- Représentants du Conseil régional de Bourgogne

VERGES-CAULLET Murielle	Conseillère régionale
-------------------------	-----------------------

- Représentants du Conseil Départemental de l'Yonne

1 HENRIAT Pascal	Conseiller Départemental Auxerre 4
2 FROMENT MEURICE Isabelle	Conseillère Départementale Cœur de Puisaye

**Article 2 :** Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- soit d'un recours gracieux ou hiérarchique. L'absence de réponse dans un délai de deux mois fait naître une décision implicite de rejet qui peut elle-même être déférée au tribunal administratif dans les deux mois suivants sa notification. Il en est de même en cas de décision explicite de rejet ;
- soit d'un recours contentieux devant le tribunal administratif (22, rue d'Assas, 21000 Dijon).

**Article 3 :** Mme la Secrétaire Générale de la Préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'un affichage ainsi que d'une publication au Recueil des Actes Administratifs de l'Etat dans l'Yonne.

Fait à Auxerre, le

29 JAN. 2015

Le préfet,

Jean-Christophe MORAUD